



Le Petit Goyranais

n° 50 – septembre 2017

Infos pratiques

La mairie vous accueille

Lundi : 9h-12h et 14h-18h

Mardi : 15h-19h

Mercredi : 9h-12h et 14h-18h
(fermée pendant les vacances scolaires)

Jeudi : 14h-18h

Vendredi : 14h-17h

Contact Mairie

mairie@goyrans.fr

<http://www.goyrans.fr>

05 61 76 35 64

SICOVAL

Assainissement et Eau Potable
N° d'urgence unique :

05 62 24 76 91

Services Techniques : pour toute urgence, contacter la Mairie du lieu de résidence ou la Gendarmerie

Service relation aux usagers :
0805 400 605 (numéro vert)

Service Résogardes

Un numéro audiotel permet de connaître la pharmacie de garde la plus proche de votre domicile : **32 37**

Coût : 0,34 €/mn

Gendarmerie

Castanet-Tolosan :

le 17 ou 05 34 66 69 80

Ramonville St-Agne :

le 17 ou 05 61 75 00 17

Pharmacie de nuit

76 allées Jean-Jaurès

Toulouse - Tél. 05 61 62 38 05

L'esprit Goyrans

L'été se termine. Encore une fois très chaud, trop, et très sec, trop.

La fête du village a encore une fois ravi de très nombreux participants au cours des trois soirées et la buvette du mardi a proposé des repas et animations musicales de qualité qui ont enchanté les papilles et les oreilles.

La rentrée des classes s'est déroulée dans de bonnes conditions et l'installation de bacs potagers va permettre aux enfants de découvrir la botanique sous un angle pratique !

Cette rentrée matérialise également le transfert de la restauration scolaire du Sivurs au Sicoval. Dossier complexe imposé par les services de l'État qui a généré beaucoup de travail tant au niveau des municipalités qu'au niveau du Sicoval et qui se concrétise aujourd'hui. Les conditions du transfert sont telles que tant le coût des repas que leur qualité seront préservées par cette opération.

Ce mois de septembre a également débuté par le traditionnel Forum des Associations qui a permis de faire connaître les nombreuses et diverses activités proposées qui contribuent fortement à l'animation et au bon vivre de notre village. Vous en retrouverez le détail au fil de ces pages.



Certaines personnes se sont émues de la disparition brutale depuis le 4 septembre de certains arrêts du TAD 119. S'il est vrai que la densité des arrêts sur la commune reste élevée au regard de communes comme Aureville, Clermont-Le-Fort ou Rebigue, il n'en reste pas moins que ce moyen de déplacement est bien pratique pour les déplacements vers Toulouse et qu'il serait utile que l'opérateur SMTC/Tisséo réexamine sa décision. Je vous laisse le soin de lire plus en détail l'article consacré à cette affaire.

Patrice Robert

Vie municipale

Point d'avancement Plan Local d'Urbanisme

Lors de sa séance du 19 juin 2017 après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité, a arrêté le projet de Plan Local d'urbanisme.

Le projet est maintenant entré dans une phase de consultation et l'ensemble des documents le constituant ne sera éventuellement modifiable qu'à l'issue.

Cette consultation revêtira la forme suivante :

- Dans un premier temps et pour une durée de trois mois, analyse par les « personnes publiques associées » qui formuleront leurs observations et avis. Cette phase prendra fin semaine 39.
- Dans un second temps, le public et notamment les habitants pourront, à leur tour, formuler leurs observations dans le cadre d'une enquête publique dont les modalités seront communiquées une fois celles-ci définies. Un registre d'observations sera ouvert, un commissaire enquêteur nommé et ses dates de consultations annoncées

Lors de l'enquête publique, l'ensemble des documents constituant le PLU sera consultable en mairie, ainsi que les observations formulées par les personnes publiques et les réponses que la commune compte y apporter.

Ainsi, le dossier mis à la disposition de chacun permettra d'apprécier l'ensemble du contexte selon lequel la municipalité propose de faire évoluer l'urbanisation du village dans les dix prochaines années.

La durée de l'enquête publique, incluant la phase d'enquête proprement dite, l'établissement du rapport par le commissaire enquêteur et l'élaboration des réponses aux observations formulées, nous conduit à envisager une approbation du PLU au cours du 1er trimestre 2018.

Haut débit internet : le dossier progresse

L'arrivée d'un vrai haut débit sur la commune se précise. Après plusieurs mois de gestation, le Schéma Départemental d'Aménagement Numérique s'est mis en place et la commune de Goyrans va bénéficier dans un avenir à présent proche d'une amélioration sensible des débits offerts par les opérateurs. Les travaux permettant cette évolution vont commencer à l'automne et se poursuivre durant le 1^{er} trimestre 2018.

La politique énoncée par le conseil départemental en termes de débit est d'atteindre 30 Mbps dans toute la Haute-Garonne. Il nous faudra confronter cet objectif aux mesures que nous pourrons faire une fois ces travaux achevés, mais nous pouvons escompter une belle amélioration de la situation sur notre village à une échéance à présent rapprochée et certaine. Il reste à souhaiter que cette opération permette également de limiter les coupures intempestives des liaisons qui constituent un autre souci que rencontrent de nombreux utilisateurs d'internet.

Avis commission catastrophe naturelle du 18 juillet 2017 /JO du 1er septembre 2017

Notre commune a reçu un avis favorable pour une reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour le phénomène sécheresse 2016. Les dates reconnues sont précisées dans l'arrêté ministériel du 25 juillet 2017, paru au Journal officiel du 1er septembre 2017.

Les goyransais ont eu 10 jours à compter de la parution de l'arrêté ministériel au Journal Officiel pour effectuer les démarches auprès des assureurs. Les personnes concernées ont été directement contactées par la municipalité.

Les Fréquences de la TNT Changent le 3 octobre 2017

Le 3 octobre 2017, la commune sera concernée par les modifications de fréquences de la TNT. Ces travaux sur le réseau de télévision s'inscrivent dans le cadre de décisions prises par le Premier Ministre pour permettre la libération des fréquences hertziennes de la bande des 700 MHz par les services audiovisuels vers les services de téléphonie mobile à très haut débit (4G).

Le rendez-vous du 3 octobre prochain constitue une opération technique importante qui se déroulera sur une grande partie des régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Occitanie. Cette opération aura un impact sur les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau.

Plus d'information sur www.recevoirlatnt.fr.

Vie municipale (suite)

Stationnement

En dépit de nombreux rappels à travers ce journal incitant au respect des règles, ou de papillons apposés sur quelques pare-brise, certaines personnes s'obstinent à garer leur véhicule soit sur les trottoirs et/ou de chaque côté de la route selon l'humeur du temps.

La gêne est certaine et inadmissible et les plaintes nombreuses.

Afin de pallier cette dérive, la municipalité a donné le feu vert aux autorités habilitées pour verbaliser si nécessaire.

Parallèlement, une réflexion qui permettrait également de réduire la vitesse avec une solution de stationnement en chicane par places matérialisées de part et d'autre du chemin des crêtes, est à l'étude. Une réunion avec la DDT de Villefranche de Lauragais et le service travaux du Sicoval tenue le 8 septembre a permis d'affiner le projet. Celui-ci se déroulera en deux temps – 2018 et 2019 -, et nous vous présenterons le détail dans les prochaines éditions.

Travaux d'été

Les petits travaux habituels d'entretien ou de remise en état se sont déroulés pendant les congés un peu partout sur la commune, notamment :

- Sécurisation d'un perron à l'école primaire



- Mise en place des bacs potagers à l'école primaire



- Dispositif amovible d'accès handicapé dans le porche de l'église
- Travaux d'urgence sur le toit de la mairie consistant en un remaniement et remplacement des tuiles cassées. Le gros du travail, inévitable, consistera en une restauration de la charpente et un remplacement des rives et lambris.
- Identification et réparation d'une fuite d'eau potable chemin de St Martin ; non ce n'était pas une source qui coulait depuis des années mais bien une fuite....

Vie municipale (suite)

TAD 119

La réorganisation des arrêts du TAD 119 a provoqué ce début septembre un certain émoi auprès de nombreux Goyranais qui en ont fait part au secrétariat de la mairie ou par courriel.

En 2015 s'est tenue une réunion de présentation du fonctionnement du TAD zonal 119 qui visait essentiellement :

- Au travers d'une présentation comparée des coûts d'exploitation des différents types de lignes exploitées par Tisséo, à culpabiliser les communes bénéficiant du TAD 119, présenté comme nettement plus onéreux que les TAD 106 ou services de lignes fixes.
- Au travers de critères multiples touchant parfois à la sécurisation d'un arrêt, parfois à l'éloignement d'un arrêt de la route des crêtes, parfois à la fréquentation, parfois à la possibilité de réaliser une plate-forme facilitant l'accès à des personnes à mobilité réduite, commencer à envisager la suppression de certains arrêts.
- Au travers d'une analyse de la fréquentation horaire et journalière, envisager une réduction de la fréquence de passages à certaines plages horaires.

Lors de cette réunion, le positionnement du Sicoval a été nettement en faveur de ces solutions permettant de générer des économies. La priorité du Sicoval est concentrée sur le prolongement de la ligne B du métro, ce qui se matérialise par une forme de désintérêt du sort des communes des coteaux. Si une réduction de la fréquence à certaines heures particulièrement creuses semblait acceptable, les choix visant à supprimer certains arrêts ont été contestés par certaines communes notamment Goyrans et Aureville.

Lors d'une entrevue plus spécifique à la commune tenue début 2016, les choix de suppression d'arrêts effectués par SMTC/Tisséo ont été présentés. S'il était difficile de plaider le maintien de certains arrêts pour lesquels la fréquentation était quasi nulle, la commune avait manifesté une préférence pour le maintien de l'arrêt « Hauts de Goyrans », le souhait de maintenir un des deux arrêts « Balandra » ou « Carrierrette » et le déplacement de l'arrêt « Palombes » vers l'abribus de l'entrée du lotissement des Pins.

Aucune de ces demandes n'a été satisfaite, et sous couvert de concertation avec la commune et sans aucune écoute de notre argumentation, les choix de l'opérateur ont été maintenus et notifiés à la commune fin 2016 avec une prise d'effet en janvier 2017. Dans la pratique, la mise en œuvre effective s'est faite au 4 septembre de cette année, sans que la commune n'ait été informée de cette date finalement retenue par l'opérateur.

Que penser de tout cela ?

Par construction, le TAD 119 est nécessairement plus coûteux à la collectivité qu'un TAD en ligne et a fortiori qu'un bus classique, dans la mesure où il vise à desservir un territoire ouvert et moins densément peuplé avec des cheminements très variés. Ce service se révèle pourtant essentiel à un développement raisonnable de nos communes dans un contexte où la volonté politique affichée au niveau du Schéma de Cohérence territoriale consiste à disséminer l'accueil des foyers à revenus modérés et de croissance régulière des besoins de déplacements. Ce service s'inscrit également dans une logique de service public qui devrait se préoccuper de tous plutôt que de ne s'intéresser qu'aux plus rentables.

À aucun moment n'a été discutée une alternative visant à disposer d'une tarification spécifique pour le TAD 119 : celle-ci pourrait permettre de diminuer l'écart observé entre les coûts par passager observés selon les lignes, et serait sans doute supportable par les utilisateurs au regard de la commodité que procure ce service.

Nous allons plaider dans la continuité de notre position depuis deux ans pour le retour à une situation plus propice à faire se développer l'utilisation de ce service.

Toutefois il convient surtout que les habitants utilisent ce moyen de déplacement chaque fois que l'occasion se présente afin de conforter la démonstration de son utilité.

Commune de Goyrans :

- Fontpeyre - Balandra (report possible au niveau de l'arrêt Les Crêtes)
- Carrierrette (report possible au niveau de l'arrêt Colomière)
- Ferme de Panteville et Hauts de Goyrans (report possible au niveau de l'arrêt Marronniers)
- Parc des Pyrénées (report possible au niveau de l'arrêt Rozane)

Une enquête publique est en cours dans le cadre du PDU, menée par le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine. Exprimez vous !
registre-numerique.fr/projet-mobilites

Vie municipale (suite)

Sourire

Notre président à trouver cadre à sa personne sans bourse déliée, malgré le format atypique du portrait officiel qui a fait la une de nombreux médias.



Avis de tempête

Un fort coup de vent s'est abattu dans la nuit du 13 juillet à l'angle de l'avenue des Pyrénées et du chemin des Crêtes couchant le lampadaire innocent planté à cet endroit !

Certains pensent qu'un automobiliste indélicat et parti sans laisser d'adresse serait à l'origine de ce dégât...

Domage, avec un tiers identifié la commune qui est assurée n'en aurait pas été de sa poche (1500€).



Collecte des encombrants

Programmée sur chaque commune du territoire, la collecte des encombrants et des déchets d'équipement électriques et électroniques (DEEE) a démarré le 30 août à Clermont-le-Fort. Les autres communes suivent jusqu'au 13 décembre 2017. Pour notre commune, elle aura lieu **le jeudi 19 octobre**.

Tous les déchets doivent être sortis **la veille au soir** sur le lieu de collecte habituel.

Panneaux photovoltaïques sur le toit de la salle des fêtes

Ce dossier suit son cours. Nous avons fait publier dans les annonces légales un appel à candidature afin de solliciter d'éventuelles associations répondant aux caractéristiques d'engagement citoyen promu par l'association ICEA. L'absence de réponse nous a confortés dans le partenariat que nous avons envisagé et la convention de mise à disposition a été signée avec celle-ci.

Je me permets de rappeler que si vous souhaitez participer au développement durable, vous pouvez le faire en soutenant cette association. Pour tout renseignement, consulter icea-enr.fr ou youtu.be/VDGvAR-K5R8.

Vie des écoles

Rentrée scolaire :

La rentrée s'est bien déroulée dans les deux écoles du village.

Nous notons l'accroissement des effectifs de l'école maternelle, avec 61 élèves, ce qui conduit à deux classes bien remplies. Les Petits avec Madame Dominique Cailhol et les Moyens et les Grands avec Monsieur Gaffié. Dans ce contexte, nous n'accueillons pas de tout petits à l'école.

Nous avons organisé ces deux dernières années un service de cantine le mercredi, avec une faible fréquentation. Le sondage effectué en fin d'année scolaire et relatif à la cantine du mercredi a montré que les enfants concernés par ce besoin ne sont pas nombreux : aussi ne rétablirons-nous pas ce service. Celui-ci peut être assuré par le centre de loisirs de Lacroix avec transfert des enfants par la navette.

Effectifs de l'école maternelle (goyranais)

Classe de Dominique CAILHOL Petite section 28 élèves dont 11 goyranais BOUISSET Oscar CAMILLERI Isaac COGOLUENHES Sidonie DOLS Léon HANTELYS Héloïse HERES Antoine HERES Maxime LADOUX Léonie LARUE DE TOURNEMINE Timothée	LEVY Alice MUSCARI Amalia REIST Jules Classe de Philippe GAFFIÉ Moyenne/Grande section 32 élèves dont 15 goyranais Grande section : 6 CAMILLERI Louise FAROUZE Thomas LADOUX Luce SCHETTINI Lohan	SIMON Arthur ZANDONA Klara Moyenne section : 9 ALMERO-BARBE Océane CALLA Maya COGOLUENHES Sidonie DOLS Arthur GUIX Margaux LAVAL Anouk LIAUT Manon LUSSAN Louis SIMON Julian
--	---	--

A l'école élémentaire, nous vous avons informés en juin du maintien des trois classes, eu égard aux prévisions d'effectifs. L'effectif de la rentrée est de 54 élèves.

Effectifs de l'école élémentaire

Classe de Valérie ROUGIER CP/CE1 - 13 élèves CP : 8 BARRABAND Isao BATBEDAT Lisette BECHADE Liova CAMPS Adèle CONSUL Lukas MAHIEU-BOISSELIER Eva ROQUES Louna TRAVERT-RADOSAVLJEVIC Honoré CE1 : 5 ECHE Clément MAGNAVAL Céleste MARFAING Léna ROUBY Thomas CALLA Matëi Classe d'Olivia GODINEAU CE2 - 18 élèves BEGAT Nicolas CHAMONTIN-BONNEAUDEAU Virgil	CHAPIGNAC Olivia COGOLUENHES Sarah DALET Jade DEJOUX Jeanne FAROUZE Eva GUIX Tristan HANTELYS-RAKOTONANAHARY Parker LACAZETTE Lucie MAHIEU-BOISSELIER Paul MUSCARI Chiara PAGES Clara PAULUS-LEMOINE Céleste PRUNET Lily ROQUES Lucas TIQUET-DUBOIS Julien VALLEE Eliot Classe d'Audrey SOUTEIRAT CM1/CM2 - 25 élèves CM1 : 18 BARRABAND Nyl BERNIAC Sarah BLAIS Charlène	BOUYSSSEL Florian COUTURIER Gersande DEBEVE-MORENO Quentin ECHE Thibaud GAILLARD Arthur GOLL Maëlys GUILLOT Eloïne GURGEL-DALLARD Charles HARRI Daphné RENARD Camille SIMON Esteban TOULON Naïl TRAVERT-RADOSAVLJEVIC Elisa VEYSSIERE Johanne VILLENAVE Shirin CM2 : 7 ACQUIE Eloïse COGOLUENHES Zoé GAMERO Loris LEOBON Quentin POUGET Twan Tsi TIMMERMAN-MALOIR Elise VILLENAVE Tara
---	---	---

Vie des écoles (suite)

Sécurité des écoles

Le niveau de vigilance « sécurité renforcée-risque attentat » est maintenu sur l'ensemble du territoire national.

La posture VIGIPIRATE « Rentrée 2017 » s'applique à partir du 4 septembre 2017 et prend en considération les vulnérabilités propres à la période de rentrée scolaire et universitaire et de reprise habituelle de l'activité. Elle s'applique, sauf événements particuliers, jusqu'au 1er novembre 2017.

Dans un contexte de menace terroriste très élevée, cette posture met notamment l'accent sur la sécurité des écoles, établissements scolaires et établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

Au-delà de la période de rentrée, nous avons depuis l'année dernière fait des réunions dans les écoles avec la gendarmerie et identifié les améliorations à apporter.



Vous aurez pu remarquer les aménagements à proximité des écoles.

A l'école maternelle :

- la mise en place de quatre parkings fermés à clef réservés à nos employées (ATSEMs et agents techniques)
- un balisage par des poteaux et des marques au sol pour protéger l'entrée de la maternelle.

L'accès est maintenant régenté par un portail à gâche électrique commandé depuis l'intérieur. Les parents pourront se garer dans la rue de l'école ou sur le parking du cimetière. Ils n'accéderont plus dans le hall de l'école : les enfants seront accueillis au portail selon les horaires qui seront précisés dans le règlement intérieur.

A l'école élémentaire, des poteaux et barrières interdisent le stationnement le long des grilles et murs de la cantine et du préau. L'accès s'organise avec un visiophone.

Comme vous le voyez, la posture Vigipirate nous incite à plus de vigilance sur les horaires et entrées-sorties dans les écoles qui ne sont pas "libres" à toute heure de la garderie. Notre priorité reste celle de la présence et de la surveillance auprès des enfants. Nous sommes conscients que cela occasionne une contrainte et parfois de l'attente et comptons sur votre compréhension.

Activités Périscolaires

Nous avons confirmé début 2017 les nouveaux rythmes scolaires. Le nouveau gouvernement a offert aux collectivités la possibilité de faire à nouveau évoluer les rythmes scolaires. Lors des conseils d'écoles de juin, nous avons acté le maintien des rythmes actuels. Nous poursuivrons dans le dialogue avec tous les acteurs les éventuelles discussions d'évolution, nous avons également besoin de concertation avec les villages environnant compte tenu des liens nécessaires à l'école maternelle et à la garderie du mercredi après-midi.

Compte tenu de leur succès, nous poursuivons dans le cadre de notre Projet Educatif de Territoire l'organisation des activités des enfants, en lien avec les associations du village.

A l'école maternelle

Les activités périscolaires sont la gymnastique, l'éveil musical et l'éveil corporel. Elles connaissent un franc succès et nous conduisent à séparer les enfants en deux groupes : les petits pendant une demi-heure et les plus grands pendant 45 mn. Les enfants du second groupe seront en garderie gratuite en attendant l'activité.

A l'école élémentaire

Les horaires de fin d'après-midi et du mercredi voient la proposition de nombreuses activités.

Par la mairie, nous reconduisons les ateliers artistiques de Modern Jazz en première partie d'année et nous ajoutons le Hip Hop pour la deuxième partie d'année. Un atelier Théâtre et des cours de peinture à l'huile se poursuivent.

Pour cette tranche d'âge, le Foyer Rural étoffe son offre avec de l'anglais, du roller et de la boxe. Le TGV fait également le plein.

Vie associative

Le Comité des Fêtes de Goyrans

Forum des associations 2017

La quatrième édition du Forum des associations a regroupé de très nombreux goyransais. Malgré la météo capricieuse en soirée, nous avons été presque 60 personnes à nous retrouver le soir pour le repas de clôture.

Nous tenons plus particulièrement à remercier les nouveaux adhérents qui ont rejoint le comité des fêtes lors de cette journée, que ce soit pour nous donner un petit coup de main ponctuel, ou pour nous aider durant les différents évènements.



Réveillon 2017/2018

Depuis deux ans le comité des fêtes n'organise plus le réveillon de la Saint-Sylvestre à Goyrans. En effet le nombre de goyransais participant était en forte baisse, et nous avons donc préféré nous concentrer sur d'autres manifestations.

Plusieurs personnes nous ayant demandé depuis le début de l'année, de revenir sur cette décision, nous avons décidé de faire un sondage auprès des goyransais afin d'évaluer le nombre de personnes intéressées, et aussi de recueillir vos suggestions sur l'organisation de cette soirée (soirée à thème, traiteur ou non, type de musique, ...)



Si vous êtes intéressé à ce que le comité des fêtes organise le réveillon cette année, vous avez jusqu'au 15 octobre pour nous envoyer un message (par courrier dans la boîte aux lettres de la mairie, ou par mail), en nous indiquant votre souhait d'y participer (avec le nombre de personnes), ainsi que toutes vos suggestions (**il n'y a aucun engagement de votre part**).

Pour nous contacter, le Comité des Fêtes de Goyrans :

Courriel : comitedesfetes.goyrans@gmail.com

Site internet : fetes.goyrans.free.fr

Prochaines manifestations :

- **Historic Cars le 14 octobre (repas organisé par le comité des fêtes)**
- **Soirée à thème le 18 novembre avec buffet à volonté, en préparation (ex soirée « Anti-crise »)**

Le président du comité des fêtes,

Laurent Zandona

Vie associative (suite)

Itin'errances

Itin'errances en 2017, c'est :

- 1 festival randonnée-spectacles, le 1er octobre prochain
- 2 concerts
- 3 spectacles à domicile
- 1 mini récital surprise au centre commercial de Lacroix-Falgarde
- 56 artistes
- 480 spectateurs

Et une équipe de 14 motivés !

Itin'errances, association qui regroupe les quatre villages de Clermont Le Fort, Goyrans, Lacroix-Falgarde et Vieille Toulouse, reprend un projet conçu à la mairie de Goyrans en 2009. En partenariat avec la Réserve Naturelle Régionale Confluence Garonne-Ariège : créer des événements culturels dans des lieux inhabituels.

En 2016, la sixième édition d'Itin'errances a connu un grand succès, et nous a conduits à la découverte des chemins cachés et des beaux sites de Vieille Toulouse.

Depuis, nous avons créé l'évènement sur chacun des villages qui nous accompagnent :

Le 14 mai, surprise à la boulangerie Catusse et au Carrefour City : tout d'un coup, des vendeurs et des clients se sont mis à chanter et peu à peu ont complètement envahi les magasins de leur chant ! En fait, les chorales Zique et Plume et Caracol s'étaient mêlées aux clients pour un moment magique !

Le 30 juin, à l'église de Vieille Toulouse, le trio Dalhia, trois jeunes musiciens talentueux, ont donné un concert de musique de chambre de haut niveau à un public sous le charme.

Nous avons aussi concocté deux spectacles à la maison, formule qui remporte un vif succès, offre une proximité très appréciée avec les artistes, et se prolonge par un verre de l'amitié chaleureux :

Le 24 février, à Goyrans, Dimitri Nirman a partagé son amour des textes de Garry, Pennac, Perrec et d'autres, dans un spectacle touchant mêlant lectures, chant et musique.

Le 10 mars, à Vieille Toulouse, Claude Boyer a joué sa nouvelle création : « Euphorie Poubelle » ou la rencontre du langage onirique du poète et celui réaliste du tueur à gages. Une pièce et un acteur surprenants !

Le 23 septembre prochain, la cour du fort de Clermont accueillera Marie Sigal, dont les chansons sont de petites constructions de rêve, tissage de mélodies et de silences, enchevêtrement de voix et de sons.

Le 1er octobre 2017, c'est Lacroix-Falgarde qui accueillera la septième édition du festival. Danseuse, artiste du cirque, musiciens, artistes plasticiennes nous entraineront dans leur univers, en longeant l'Ariège par de très beaux chemins, accessibles à tout marcheur même occasionnel.

Enfin, pour clôturer cette riche année, nous vous inviterons dans une belle demeure historique de Goyrans pour assister à « La cuisine de Marguerite », pièce créée et jouée par Corinne Mariotto sur des textes de Marguerite Duras.

Ce sont autant de moments chaleureux, de rencontres avec les artistes et d'occasions de se connaître, de nouer des liens autour de l'art et de la nature. Voilà ce que nous souhaitons vous offrir.

Nous vous espérons nombreux !

Et si vous voulez rejoindre notre belle équipe, soyez les bienvenus !

Pour Itin'errances,
Anne Chatrenet-Richaud

Tous les détails de ces manifestations sur notre site : www.itin-errances.net

Vie associative (suite)

Friendship Force, la force de l'amitié, dont le Club de Toulouse siège à Goyrans



Notre Club Friendship Force Toulouse existe depuis 2013. Il appartient à un réseau international fondé en 1977. Ce club est principalement constitué de familles Toulousaines, Castanéennes, Labarthaïses, ... mais surtout Goyranaises. Il se compose d'amis intéressés par des voyages-et échanges amicaux et ne cesse de s'étendre. Vous êtes chaleureusement les bienvenus !

Il suffit de vouloir partager pendant environ une semaine par an votre vie familiale pour faire découvrir l'environnement et la culture locale à d'autres, venus d'ailleurs mais partageant des valeurs communes. Celles-ci permettent de favoriser les échanges interculturels, de développer des liens d'amitiés et de compréhension mutuelle...

Lors du forum des associations, le 9 septembre dernier, vous avez été nombreux à avoir un aperçu des activités récentes de notre Club : accueil des Clubs de Bordeaux, Biarritz et Pau lors de la journée de l'amitié 2017, accueil des Clubs de Hambourg fin juin et du Piracicaba au Brésil en septembre prochain, sans oublier notre prochain départ au Brésil. Vous serez également invités à assister à la prochaine A.G. qui se déroule en général début décembre.

Faire partie de Friendship Force Toulouse c'est l'occasion de se retrouver dans la proximité et développer des liens d'amitié mais aussi de dépasser nos frontières ensemble !

Pour tout renseignement, veuillez nous contacter à FFI.toulouse@gmail.com

Goyrans Historic Cars – 4^{ème} édition

L'équipe municipale de Goyrans réédite à nouveau l'évènement cette année **le samedi 14 Octobre**.

Les propriétaires d'anciennes sportives et de voitures d'exception (plus de 20 ans) sont donc les bienvenus.

Au programme : échanges entre passionnés, balades sur deux communes.

Nous serons donc ravis d'accueillir petits et grands pour échanger, admirer, se remémorer et rêver.



Rendez-vous à 10h place de la Mairie

Pour les propriétaires, merci de confirmer votre venue par email. **Places limitées.**

Organisé par le comité des Fêtes, repas le midi possible sur réservation (15€)

Contact : yves.mathel-tharin@goyrans.fr - marc.bocquet@goyrans.fr

Vie associative (suite)

Programme des activités du Foyer Rural de Goyrans 2017

Activités enfants et ados

- **Roller** (de 6 à 10 ans) animé par Ludivine
Mardi de 17h45 à 18h45
Ludivine peut venir chercher les enfants à l'école
Lieu : Salle des fêtes ou tennis
Tarif : 60€ le trimestre
- **Nouveau : Boxe française** (de 6 à 14 ans) animé par Patrick
Mercredi de 18h00 à 19h00 (7-10 ans)
Mercredi de 19h00 à 20h00 (11-15 ans)
Lieu : Salle des fêtes
Tarif : 50€ le trimestre
+ licence 35€ à l'ordre de BSE 31
- **Guitare, chant et percussions** (à partir de 5 ans) animé par Mathias
Mercredi de 15h à 17h (session de 1h par petits groupes)
Lieu : Salle des fêtes
Tarif : 85€ le trimestre
- **Nouveau : Anglais** (de 6 à 10 ans) animé par John
Jeudi de 16h30 à 17h30
Lieu : salle des fêtes ou école primaire
Tarif : 18€ le trimestre

Activités adultes (de 15 à ...)

- **Peinture sur bois** animé par Danièle
Mardi de 9h à 12h ou mercredi de 19h30 à 22h30
Tarif : 144€ le trimestre
- **Poterie** animé par Jackie et Monique

Déroulement de l'inscription

1- Adhésion à l'association : 14 euros

Obligatoire, elle constitue un justificatif d'assurance en cas de dommage. Un numéro vous sera attribué, ainsi vous pourrez vous inscrire dans d'autres foyers ruraux.

2- Inscription aux activités

Chaque activité a un coût variable en fonction de la rémunération de l'intervenant et en fonction du matériel nécessaire à l'activité. Par souci de facilité nous vous demandons de régler les 3 trimestres qui seront encaissés de manière échelonnée (octobre, janvier, avril).

1- Période d'essai

L'adhésion de 14€ ouvre droit à 2 séances d'essai gratuites. En cas d'abandon à l'issue de l'essai, les chèques perçus pourront être restitués ou détruits sur demande écrite. Dès la 3^e séance, l'inscription est considérée comme définitive.

N.B. : Un nombre insuffisant d'inscrits pourrait conduire à la suppression de l'activité. Trop d'inscrits peut conduire à l'élaboration d'une liste d'attente donnant priorité aux Goyranais.

Lundi ou Jeudi de 20h à 22h Vendredi de 14h à 16h ou de 16h à 18h

Soit 4h par semaine en 1 ou 2 séances

Lieu : Place des Marronniers

Tarif : 60€ le trimestre

- **Yoga** animé par Sylvie
Mardi de 19h30 à 21H
Lieu : Salle des fêtes
Tarif : 85€ le trimestre
- **Gym** animé par Maud
Mardi de 09h00 à 10h00 (gym douce)
Lundi de 18h55 à 19h55 (gym tonique)
Jeudi de 19h10 à 20h10
Lieu : Salle des fêtes
Tarif : 65€ le trimestre pour 1 séance – 85€ le trimestre pour 2 séances
- **Œnologie** animé par Philippe et Freddy
1er jeudi de chaque mois de 20h30 à 23h
Lieu Salle des fêtes
Tarif : 50€ le trimestre + 6€ le verre de dégustation
- **Anglais** animé par Susan
Lundi de 10h30 à 12h
Lieu : Salle des fêtes
Tarif : 65€ le trimestre
- **Tarot** animé les participants
3e jeudi de chaque mois de 19h30 à 21h30
Lieu : Salle des fêtes
Tarif : 10€ le trimestre



Bibliothèque municipale « Bouquin Bouquine »

Amis lecteurs, amies lectrices, bonjour,

Nous vous prions de consulter, ci-après, la liste des livres de la rentrée littéraire. Disons « quelques » livres de cette rentrée littéraire, ceci en attendant les Prix Littéraires.

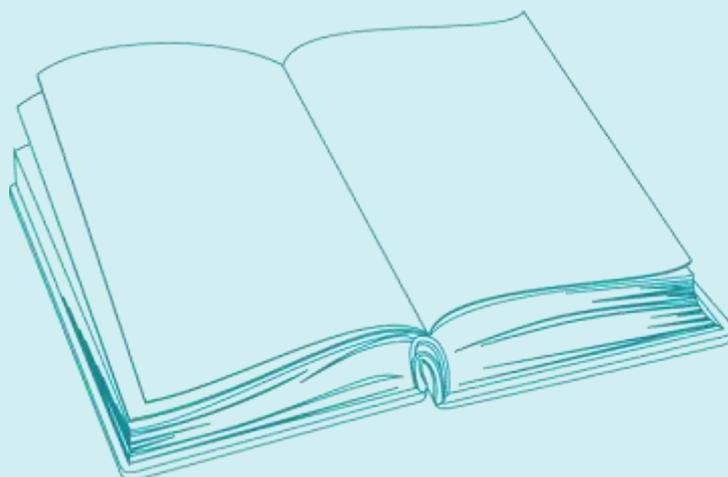
Une nouveauté au village, « Le livre qui court » (cf. l'article en fin de LPG).

Nous vous invitons vivement à adhérer à ce filon, qui peut être une ouverture à la lecture.

L'horaire de la permanence du samedi est rétabli : de 10 h à 12 h. Celui du mardi est inchangé, de 18 h à 19 h.

Chers amis, à bientôt le plaisir de vous accueillir dans notre petite bibliothèque.

Béatrice Siegrist



La rentrée littéraire 2017- 2018

- Amélie Nothomb : « Frappe-toi le cœur » (Albin Michel)
- Chantal Thomas : « Souvenirs de la marée basse » (Seuil)
- Marie- Hélène Lafon : « Nos vies » (Buchet- Chastel)
- Éric Reinhardt : « La chambre des époux » (Gallimard)s
- Jean-Luc Seigle : « Femme à la mobylette » (Flammarion)
- Lola Lafon : « Mercy, Mary, Patty » (Actes Sud)
- Patrick Deville : « Taba-Tabà » (Seuil)
- Orhan Pamuk : « Cette chose étrange en moi » (Gallimard)
- Franck Thilliez : « Sharko » (Fleuve Noir)
- De Roz Nay : « Notre petit secret » (Editions Hugo et Cie)

Info SICOVAL



Logement : des aides pour les ménages modestes

Propriétaires occupants, rénovez votre habitat !

Vous pouvez bénéficier d'aides pour financer vos travaux d'économie d'énergie, pour **améliorer le confort de votre logement ou l'adapter au handicap ou à votre perte d'autonomie**.

Depuis 2011, le Sicoval propose un accompagnement technique et financier des ménages modestes par l'intermédiaire de son programme d'intérêt général « amélioration de l'habitat privé ».

Les subventions allouées par l'Etat et le Sicoval permettent de financer 50 à 80 % du montant (HT) des travaux à réaliser. Par ailleurs, un opérateur accompagne gratuitement les bénéficiaires à monter leurs dossiers et à suivre les travaux.

Les principales conditions à remplir :

- être propriétaire de son logement principal (construit depuis au moins 15 ans)
- ne pas dépasser un certain niveau de ressources financières
- pour les économies d'énergie, réaliser des travaux permettant de réduire la consommation énergétique du logement d'au moins 25 %

Afin de connaître toutes les conditions pour bénéficier de ces aides, vous pouvez contacter un conseiller Renoval (service public pour rénover votre logement) au 05 61 73 38 81 ou renoval@soleval.org

Vie des coteaux... et de la plaine

Vide-grenier à Lacroix-Falgarde

Le vide grenier annuel de nos voisins de crucifalgardiens est programmé pour le dimanche le 1er octobre 2017.

Vous pouvez vous inscrire (repas, vide grenier) et régler directement sur le site du comité des fêtes de Lacroix-Falgarde : comitedesfetes-lacroixfalgarde.fr

17e édition du festival Scientilivre

Scientilivre est un festival de sensibilisation et de médiation des sciences à travers un support original, le livre, à destination des jeunes comme du grand public.

Conférences, débats, expositions, ateliers... Tout le monde y trouve son compte ! Le festival propose également un coin librairie où vous pourrez retrouver vos auteurs favoris en dédicaces.

Pour son 17e anniversaire qui se déroulera les 21 et 22 octobre au Centre des Congrès Diadora Labège, Scientilivre va explorer les sciences à travers les époques.



Ça se passe près de chez vous !

Musées gratuits

Nous vous rappelons que, chaque premier dimanche du mois, les musées nationaux sont gratuits. Une belle occasion de découvrir ou redécouvrir le musée des Augustins, le musée Paul Dupuy, le muséum, le musée Georges Labit, le musée Saint Raymond, les Abattoirs ou encore les Jacobins.

Festival Toulouse Polar du Sud

La 9e édition du festival international Toulouse Polars du Sud aura lieu du 6 au 8 octobre 2017. Comme chaque année, elle réunira une soixantaine d'auteurs incontournables du genre noir et policier.

Plus d'information sur www.toulouse-polars-du-sud.com.

Salon des loisirs créatifs

Du 5 au 8 Octobre 2017 au Parc des Expositions de Toulouse.

Plus d'information sur www.tendances-creatives.com/toulouse.



Anecdote occitane :

Une condamnation sans appel des philosophes et de la révolution par le curé de Goyrans - 3^e Partie

Qu'est devenu le curé de Goyrans après son départ de la paroisse pendant la tourmente révolutionnaire ?

Nous l'ignorons !

Jean-François Régis Chamoulaud, curé des deux paroisses d'Aureville et Goyrans, devenu prêtre réfractaire, puisqu'il a refusé de prêter serment à la constitution civile du clergé a dû, pour sauver sa tête, s'enfuir au début de l'année 1793. Pendant cette période tragique, on perd sa trace ; il ne réside ni à Aureville, ni à Goyrans.

Une chose est sûre en tout cas : il ne figure pas sur la liste des prêtres partis en déportation, pas plus que sur la liste des reclus de la prison Ste Catherine à Toulouse.

Le décret du 26 août 1792 « enjoignait à tous les prêtres insermentés (réfractaires) de quitter le royaume dans les 15 jours, sous peine d'être déportés à la Guyane ».

Les prêtres réfractaires traqués de toutes parts étaient contraints de s'expatrier. Ils ne pouvaient emporter que les 3 ou 4 louis tolérés par la loi et qu'un peu de linge, roulé dans la soutane proscrite. En effet, tout costume ou insigne religieux était interdit, hors de l'église, par la loi du 18 août 1792.

Il est probable que notre curé ne dut son salut qu'à l'exil.

En habits laïques, paquet sur l'épaule et bâton en main, il a peut-être pris la route de Toulouse à Ax les Thermes pour gagner par étapes, après mille traverses, la frontière d'Espagne et la franchir à Puigcerdá.



Les prêtres exilés ne pouvaient songer à rentrer en France. Le décret du 18 mars 1793, obligeant tout citoyen à les dénoncer, les rendait passibles de la peine de mort dans les vingt-quatre heures.

Si les prêtres réfractaires étaient traqués de toutes parts, les prêtres assermentés étaient quant à eux traités en suspects !

A la prison des Carmélites à Toulouse, soixante-cinq prêtres assermentés dénoncés pour incivisme et de ce chef, passibles de la déportation en Afrique équatoriale, étaient déjà écroués. Parmi eux se trouvait l'archevêque de Toulouse, monseigneur Sermet, pourtant ayant lui aussi prêté le serment de la constitution civile, arrêté pour avoir refusé d'autoriser et de ratifier le mariage de ses prêtres, en dépit des lois contraires de 1793.

Maintenant toujours un zèle révolutionnaire, la Convention expirante, renouvela le 24 octobre 1795 les prescriptions de 1792 et de 1793. Elle décréta la remise en vigueur des anciennes lois, condamnant les prêtres réfractaires à la déportation s'ils étaient âgés de moins de 60 ans, à la réclusion s'ils étaient sexagénaires ou infirmes.



Anecdote occitane :

Une condamnation sans appel des philosophes et de la révolution par le curé de Goyrans - 3° Partie

Après le coup d'État exécuté par le Directoire le 18 fructidor an V (4 septembre 1797) la persécution recommença plus violente que jamais, avec ses emprisonnements en masse et ses déportations. Pendant 2 ans, on traqua sans merci les prêtres réfractaires, multipliant les visites domiciliaires, dressant la liste des maisons suspectes, provoquant les délations. En août et septembre 1799 vingt-six ecclésiastiques furent encore arrêtés à Toulouse, par manière de représailles.

C'est précisément à cette époque que nous retrouvons enfin la trace de notre curé à Aureville !

A Aureville où il est arrêté le 16 janvier 1798 par les gendarmes d'Auterive. Ceux-ci découvrent dans une chambre de la maison où il a élu domicile :

« Un oratoire en forme de chapelle où est placé un crucifix au-dessus de l'image de la Vierge avec des chandeliers garnis de bougies, 2 burettes garnies, un calice d'argent enveloppé d'un linge blanc, une pierre sacrée placée comme d'usage et couverte d'une nappe ».

Il fallut attendre le coup d'État de Bonaparte le 18 brumaire (9 novembre 1799) et l'avènement du Consulat pour obtenir enfin la pacification.

Finalement, le curé Chamoulaud revint quelques temps comme curé de ses deux anciennes paroisses ; puis devenu protonotaire apostolique en 1808 (chef des notaires de la cour pontificale autrefois chargé d'écrire les actes des martyrs) il retrouva Goyrans et Aureville en qualité de commissaire chargé de reconstituer la liste des baptêmes, mariages et sépultures des années 1793-1800.

Il fallut attendre sept ans après la signature par Napoléon Bonaparte du Concordat avec le pape Pie VII pour que soit rétabli en France la religion catholique en tant que : « religion de la majorité des Français ».

Michel Ruffié

Cartes grises / Permis de conduire : dématérialisation des démarches

Le ministère de l'intérieur a récemment décidé de moderniser le fonctionnement des services liés aux cartes grises et permis de conduire. Dès lors, à partir du 15 octobre prochain, les démarches ne s'effectueront plus en Mairie mais sur Internet.

A ce jour, plusieurs téléprocédures ont été mises en place sur le site de l'agence nationale du titre sécurisé.

Pour la carte grise :

- Duplicata
- Changement de titulaire
- Changement d'adresse
- Déclaration de cession

Site Web : immatriculation.ants.gouv.fr

Pour le permis de conduire :

- Demander son permis de conduire en ligne en cas de perte

Site Web : permisdeconduire.ants.gouv.fr



Dates à retenir

- 1^{er} octobre : Itin'errances et vide-grenier à Lacroix-Falgarde
- 14 octobre : Goyrans Historic Cars
- 19 octobre : collecte des encombrants
- 11 novembre : cérémonie commémorative de l'armistice
- 18 novembre : soirée à thème du Comité des Fêtes

Rappel : Dématérialisation du LPG

Les foyers ne souhaitant plus recevoir la version papier doivent se signaler par mail à la mairie avec noms, adresse et adresse e-mail.

A chaque publication, un e-mail leur sera envoyé avec le PDF du Petit Goyranais en pièce jointe.

Petit rappel :

La Bibliothèque est ouverte toute l'année, y compris pendant les vacances scolaires.

Le samedi : 10h-12h (11h en juillet et août)

Le mardi : 18h-19h

Place des Marronniers, dans le bâtiment de l'École Élémentaire

Pour recevoir les actualités municipales, inscrivez-vous à la liste de diffusion

actu@goyrans.fr

en adressant un mail à mairie@goyrans.fr.



« Le livre qui court »

La bibliothèque municipale « libère » les livres en octobre !

C'est l'histoire du « livre qui court » qui a l'opportunité de s'évader des rayonnages de sa bibliothèque pour aller à votre rencontre.

Sur le modèle du « bookcrossing » concept est né en Amérique, cette opération consiste à disperser des livres au détour d'une rue, dans les abribus, dans la salle d'attente du médecin, le hall d'accueil de la mairie, sur les bancs... Autant de lieux où ils aiment se poser pour le plus grand plaisir des lecteurs... et ainsi donner accès au plus grand nombre.

Vous pourrez découvrir une trentaine de livres déposés sur un chariot à la salle des fêtes (et prochainement dans une boîte dédiée place des Marronniers). Vous êtes libres de les prendre et de les relâcher quand et où vous voulez. Le but de l'opération est de permettre aux livres de rencontrer leurs lecteurs même ceux qui n'ont jamais le temps, l'envie ou le besoin de franchir le seuil d'une bibliothèque mais qui pour autant aiment les livres.

Pour reconnaître un livre qui court c'est simple ! Il est muni, sur la couverture, d'une étiquette « Le livre qui court » et d'une fiche mode d'emploi collée à l'intérieur :

« Bonjour, je suis un "Livre qui court", Vous pouvez m'emporter chez vous, me lire, parler de moi à vos ami(e)s, mais surtout, pensez à me relâcher après... N'importe où (mais à l'abri des intempéries, quand même !), pour que j'aie encore l'occasion de rencontrer d'autres lecteurs... »

État civil

Naissances :

Léo Guétard, né le 10 juin 2017

Balthazar Troy, né le 7 juillet 2017

Mariages :

M. Jérôme Pagès et Mme Mélanie Paquet, le 15 juillet 2017

M. Stéphane Chechin et Mme Sylvie Taron, le 15 juillet 2017

M. Benedikt Timmerman et Mme Catherine Maloir, le 25 août 2017

Décès :

M. Michel Girardin, le 29 juin 2017

Mme Rosita Sala, le 16 août 2017

M. Claude Balat, le 4 septembre 2017

Mme Jacqueline Biannic, le 19 septembre 2017

L'équipe municipale présente ses condoléances aux familles des défunts.